



« Approfondir ses connaissances, développer son autonomie et sa capacité d'initiatives »

Public concerné :

Cette formation est à destination de tous les professionnels du secteur sanitaire et social (IDE, AS, AMP, AES, Ergothérapeute) ainsi qu'au personnel encadrant (Cadre de santé, IDE coordinatrices...).

Prérequis :

Savoir parler et lire le français.

Statut :

Formation pour adultes

Durée, délais d'accès et modalités :

21 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Groupe de minimum 8 personnes et maximum de 12 personnes.

Inscription jusqu'à 15 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles par ordre des inscriptions.

Lieu :

A la MFR de Fyé

Votre interlocuteur :

Nolwenn LE BOULANGER

Directrice

02.33.26.81.29

mfr.fye@mfr.asso.fr

Validation :

Une analyse de situation de travail écrite et une évaluation pratique de manutention permet l'obtention du Certificat d'acteur PRAP 2S valable 2 ans. L'acteur doit par la suite réaliser une MAC (Mise à niveau des compétences) PRAP.

Poursuite de formation :

L'acteur PRAP 2S peut, par la suite, envisager de poursuivre sur une formation de formateur PRAP 2S mais il peut, dans un premier temps, participer aux instances de sa structure dans l'optique d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Indicateur :

100% en 2020 ont été satisfait

100% de réussite en 2020

Tarifs :

A partir de 390€ par personne. Nous

contacter pour un devis de groupe.

Formations éligibles au Compte Personnel

de Formation (CPF)



Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement adapté sera mis en place : contactez-nous !

FORMATION PRAP 2S

(Prévention des Risques liés à l'activité physique)

Pour faire cette formation ?

Les accidents de travail, liés à la manutention représentent 1/3 des accidents du travail. Les lombalgies, dorsalgies et autres douleurs du dos représentent à elles seules 66% des causes d'arrêt de travail.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la recommandation R471 de l'Assurance Maladie concernant les risques professionnels.

Objectifs généraux

La formation PRAP 2S vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en promouvant des actions de prévention au sein de sa structure de travail et de savoir prendre soin de soi tout en prenant soin des autres.

Compétences/capacités professionnelles visées :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Contenu de la formation :

- Appréhender les notions de risque, de danger, de dommage, d'évènement déclencheur et de mesure de prévention.
- Comprendre la nature et l'importance des accidents de travail et des maladies professionnelles.
- Appréhender les préjudices humains et économiques pour le personnel et l'établissement.
- Avoir des notions d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Connaître les principaux troubles musculo-squelettiques (TMS) et leurs conséquences sur la santé.
- Savoir identifier et classer les différents facteurs de risques.
- Comprendre le lien entre risque et les atteintes de son intégrité physique.
- Savoir aménager les postes de travail en proposant des améliorations techniques et organisationnelles.
- Evaluer l'autonomie de la personne aidée.
- Utiliser les principes de base de manutention en tenant compte du degré d'autonomie.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques sur différents thèmes présentés dans le contenu.
- Observation et analyse de situations à partir de photos et/ou de vidéo.
- Une alternance entre les deux premiers jours et le troisième jour pour permettre la mise en pratique des apports et la réalisation d'une analyse de situation sur le terrain.
- Construction individuelle d'une analyse autour d'une étude de cas pour la certification.

Notre engagement :

Vous orienter, vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.

MFR de Fyé – n° SIRET : 30294865800018, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 52720168272 auprès du Préfet de Région du Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - APE : 8532Z



MFR/CFA de Fyé

6 rue de rosay, 72610 Fyé

www.mfr-fye.fr – 02.33.26.81.29

mfr.fye@mfr.asso.fr